Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260310-2026_02_09_D25-DE

PLONEVEZ-DU-FAOU
Kalet 'vel an dero eeun gis ar fao
Dur comme le chêne - Droit comme le hêtre

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 25

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 26 février 2026 Convocation affichée le : 26 février 2026

Présents : M. BLEUZEN, P. AUFFRET, V. CARO-CHERRE, J. BOULC'H, J.L LANDREIN, F. MORVAN, D. SALAÜN, A. LE MOIGNE, J.M. HOURMANT, G. BERNARD, S. MAO, Y. KERDEVEZ, A. RIOU, D. KERLOGOT, L. LE GUILLOU.

Absent excusé : A. MANAC'H.

Nombre de conseillers en exercice : 16 Nombre de conseillers présents : 15

Procuration : A. MANAC'H (procuration à D. KERLOGOT.)

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Demande de Subvention au Conseil Départemental pour le Projet de Plantation d'Arbres – Plonévez du Faou.

Mme le Maire expose,

Le projet de plantation d'arbres vise à améliorer le cadre de vie et le paysage dans la commune de Plonévez-du-Faou, en plantant des arbres dans le City Park et ses alentours, au panneau « bienvenue » à l'entrée du bourg.
Il s'inscrit dans le cadre du plan de plantation du Conseil Départemental du Finistère « le Conseil Départemental plante 500 000 arbres ».

Les parcelles concernées sont :

- WN - 169: Propriétaire: Commune, Surface: 45 661 m², Surface Boisable: 1 000 m²,
- XM - 122: Propriétaire: Commune , Surface: 608 m², Surface Boisable: 300 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents ou représentés :

- **Valide** le projet de plantation d'arbres visant à améliorer le cadre de vie et le paysage dans la commune de Plonévez-du-Faou, en plantant des arbres dans le City Park et ses alentours, au panneau « bienvenue » à l'entrée du bourg.
- **Autorise** Mme le Maire à solliciter la demande de financement auprès du Département au titre « le Conseil Départemental plante 500 000 arbres ».
- **Donne** pouvoir à Mme le Maire afin de signer les pièces à intervenir.

Pour extrait conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.